

Communiqué de presse

Paris, le 15 février 2016

L'application sinistres de Pacifica fait peau neuve

L'application sinistres de Pacifica (filiale assurance dommages de Crédit Agricole Assurances) a été entièrement repensée en fonction des nouveaux usages de ses clients : nouvelle ergonomie et nouveau design, identification simplifiée et commune à l'application « Ma banque » du Crédit Agricole et compte automatiquement personnalisé avec les contrats souscrits.

L'application sinistres de Pacifica donne la possibilité à ses assurés, clients bancaires du Crédit Agricole, de déclarer un sinistre via un smartphone ou d'être mis en relation directe avec un gestionnaire sinistre. Personnalisée en fonction du portefeuille contrat(s) du client, elle lui permet de saisir directement les circonstances du sinistre et de joindre jusqu'à trois photos pour compléter la déclaration. Une fois celle-ci envoyée, les services Pacifica recontactent l'assuré.

Lors d'un départ en vacances, une série de trois checklists prédéfinies rappelle les vérifications et précautions d'usage à réaliser concernant le véhicule, l'habitation et les membres de la famille. Des conseils « prévention » sont également consultables via la fonctionnalité « Les réflexes à adopter en cas de sinistre ».

Le client bénéficie par ailleurs de numéros utiles, dont le 114 pour les malentendants.

Dix contrats du quotidien sont gérés : auto, habitation, garantie des accidents de la vie, protection juridique, complémentaire santé, assurance Tous Mobiles, Garantie locative, deux roues, caravane et automoteur rural.



Cliquer pour en savoir plus sur l'application



A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, deuxième groupe d'assurance en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 3500 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2014 s'élève à 30,3 milliards d'euros. www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Camille Langevin + 33 (0)1 57 72 73 36 / 06 23 35 60 28

service.presse@ca-assurances.fr

